

Obligation entretien des haies

Par sisko1, le 31/03/2010 à 13:47

Bonjour,

je viens d'acheter des pâtures entourées de haies, certaines m'appartiennent et d'autres appartiennent à l'agricultrice qui a des pâtures voisines des miennes.

Ses haies ne sont absolument pas entretenues et ont détérioré toutes mes clôtures. J'ai commencé une approche amiable qui s'est malheureusement révélée infructueuse.

Quels sont mes recours?

Merci à tous pour votre aide